

**ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL**  
**Conseil d'établissement 2020-2021**

**Aux membres du Conseil d'établissement**

**PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion régulière du Conseil d'établissement de l'ÉIM**

**LIEU : Virtuel**

**DATE : Le mardi 3 novembre 2020**

**HEURE: De 19:05 à 21:24**

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)**

La rencontre du CÉ débute à 19:06 sur Zoom.

Le quorum est atteint. Sont présents :

- Claudie Lévesque, présidente, parent du primaire, substitut au Comité de parents CSSDM
- Louis-Antoine Blais-Morin, vice-président, parent du primaire
- Samia Bejaoui, parent du secondaire
- Émilie Bélanger-Simard, parent du primaire
- Pascal Cyr, parent du primaire
- Zouhair Elkharrim, représentant au Comité de parents CSSDM, parent du secondaire
- Geneviève Emond, parent du secondaire
- Nicolas Légaré, parent du secondaire
- Julie Mantovani (substitut), parent du primaire
  
- Véronique Fournier, enseignante du primaire
- Michel Sardi, enseignant du secondaire
- Danya Vidal, enseignante du primaire
- Alexandra Latour, surveillante d'élèves, secondaire
- Soledad Neira, psychoéducatrice, primaire et secondaire
  
- Lili Beaudouin, élève du secondaire
- Zoé Bellemare-Alford, élève du secondaire
  
- Luc Claude, Directeur
- Nadia Gray, directrice adjointe, primaire
- Chantal Laurin, directrice adjointe, secondaire

**2. Mot de bienvenue**

Bienvenue à tous.

Il y a un membre du public qui désire intervenir ce soir. Ce sera fait au point 5, mais l'intervenant doit avoir son propre écran.

**3. Secrétariat et gardien du temps**

Émilie Bélanger sera secrétaire et Pascal Cyr sera gardien du temps

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente procède à la lecture de l'ODJ.

M. Sardi propose l'ajout d'un point concernant la lecture d'une lettre. Mme Lévesque propose d'aborder la question au point 20 (Comité de parents).

Émilie propose l'adoption de l'ODJ. Geneviève Emond appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

M. Claude souhaite la bienvenue aux élèves du Conseil étudiant du secondaire.

**5. Période réservée au public**

M. Pascal Beaudouin, parent d'un élève du secondaire, prend la parole. Il demande au CÉ de considérer le projet éducatif (PE) et le plan de réussite de l'école en fonction de la situation particulière que nous vivons

cette année. C'est une bonne occasion prendre du recul et de s'adapter (stress, problèmes pédagogiques, coordination travaux/examens).

La présidente précise que le PE est un point statutaire à l'ordre du jour de chacune des réunions du C.É. et qu'un bilan est donc fait régulièrement. Le PE est valide pour une certaine période de temps. Il a été adopté en 2019, suivi d'une période de mise en œuvre, puis d'une évaluation. Nous sommes présentement au milieu du cycle, soit à la mise en œuvre. Quant au plan de réussite, sa compréhension est à l'effet que ceux-ci n'existent plus.

M. Claude confirme que le plan de réussite a été intégré au projet éducatif (un seul document).

La présidente propose de joindre le projet éducatif ou d'inscrire un lien pour y accéder à l'agenda des élèves pour l'an prochain. Le PE est accessible sur le site web de l'école. Le CÉ est sensible à ce que vivent les élèves dans le contexte actuel. C'est pour cette raison que le point « Soutient aux élèves » a été ajouté à l'ODJ.

M. Beaudouin demande une copie du plan d'action. Il mentionne que le PE ne contient pas d'éléments académiques et qu'il n'y a pas de description des actions de l'équipe-école pour l'atteinte des objectifs du PE. Le CÉ doit réviser le PE dans ce temps de pandémie pour voir comment adapter nos méthodes d'enseignement et la charge de travail. M. Claude précise que les moyens d'actions sont maintenant des éléments qui appartiennent à l'équipe-école, et cet aspect-là n'est pas évalué par le CÉ (qui se concentre sur les aspects évaluations et objectifs). Ce qui doit être partagé est déjà accessible.

La présidente ajoute que lors de l'élaboration du PE, un soin particulier a été apporté à inclure des objectifs mesurables. Les objectifs que l'on retrouve au PE ne sont pas de nature académique car ce ne sont pas des difficultés vécues par une majorité d'élèves de notre école – alors que le stress et l'angoisse de performance le sont.

#### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre**

Dispense de lecture accordée. Aucun commentaire sur le PV proposé.

Adoption proposée par M. Blais-Morin, appuyée par Mme Bejaoui. Adoptée à l'unanimité.

#### **7. Suivis au procès-verbal du 23 septembre et du 6 octobre 2020**

- Il y a conflit entre les rencontres du CÉ et celles du Comité de parents. Un nouveau calendrier des rencontres du CÉ sera envoyé sous peu par courriel.
- Aucun autre suivi n'est demandé sur des points n'ayant pas déjà été reportés à l'ODJ.

#### **8. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt : Aucun conflit d'intérêt**

#### **9. Conseil étudiant**

La présidente souhaite la bienvenue aux deux représentantes des élèves et souligne que leur présence est appréciée et importante.

Mme Beaudouin dit que les priorités du conseil étudiant cette année sont plus axées sur la vie étudiante et la proposition d'activités en ces temps où il est difficile de faire des activités sociales.

Trois activités sont proposées :

- Semaine du français 16-20 novembre (concours de déclaration d'amour au français, cadavre exquis)
- Journée pyjamas 25-26 novembre (avec levée de fond pour Enfant-Soleil)
- Activités de Noël (journée thématique, Bingo) – sera discuté plus en détail au prochain CÉ

Le CÉ est favorable à ces activités (seront approuvées au point 11.3).

#### **10. Fondation / OPP**

M. Claude fait un retour sur l'activité de l'Halloween (30 octobre). Les élèves du primaire ont beaucoup apprécié.

On souligne la réussite de la journée et l'implication de l'OPP (préparation et distribution des sacs de bonbons) et de la Fondation (achat des bonbons et des citrouilles). Le CÉ les remercie.

La présidente mentionne vouloir envoyer une lettre aux parents afin de présenter le CÉ, et elle en profitera pour remercier l'OPP et la Fondation (SUIVI).

Mme Gray mentionne que l'OPP suivra bientôt la formation du CREP. L'OPP est plus grand cette année que l'an passé et c'est une très belle équipe.

Mme Beaudoin ajoute que le conseil étudiant a rédigé un courriel de remerciement pour la fondation qui devrait être envoyé sous peu.

## DÉCISIONS

### 11. Activités éducatives, culturelles ou sportives

**11.1 Service de garde** : aucun point

**11.2 ÉIM primaire** : aucun point

#### 11.3 ÉIM secondaire

M. Claude partage le Tableau des activités du secondaire – à consulter pour connaître le détail des activités. (SVP joindre le tableau)

Il y a eu collecte de fond pour l'Unicef à l'Halloween (29 et 30 octobre – deviner le nombre de bonbons dans un bocal). Un accord de principe a été conclu avec la présidente avant le CÉ – il faut maintenant officialiser l'activité.

Les élèves sont particulièrement intéressés par les collectes de fonds car les gens en auront plus besoin cette année. Tout doit être ajusté selon les mesures sanitaires de la santé publique.

Mme Lévesque rappelle que le CÉ doit approuver la dérogation au code vestimentaire pour le port du t-shirt gagnant lors de la semaine du français ainsi que pour la journée pyjamas. Mme Laurin dit que ce sera ajouté au tableau.

Mme Bélanger demande si le tableau des activités sera joint au PV. Il est décidé que le tableau sera inclus dans le PV.

Mme Bejaoui suggère que l'activité de la semaine du français soit aussi proposée au primaire. Le délai est trop court pour cette année, et il y a d'autres activités reliées au français (mois du français en mars), mais l'équipe-école du primaire sera consultée pour l'année prochaine.

Proposition pour l'adoption des activités de l'ÉIM secondaire : Mme Bélanger. Appuyée par M. Blais-Morin. Adoptée à l'unanimité.

### 12. Levées de fonds

Aucune levée de fond au primaire. Celles du secondaire ont été approuvées au point précédent.

**13. Approbation de l'utilisation des locaux** : Aucune demande.

### 14. Régie interne

Le comité *ad hoc* sur les règles de régie interne se rencontrera cette semaine (Mme Lévesque, Mme Couture et Mme Bélanger). Ce point sera traité au prochain CÉ.

Mme Emond demande s'il est possible de tenir des rencontres du CÉ séparées pour le primaire et le secondaire. Cela est impossible car nous avons un seul CÉ pour les deux écoles, et le quorum pourrait difficilement être atteint.

## CONSULTATION/ DISCUSSION

### 15. Visite IB

La visite aura lieu les 14-15-16 décembre, alors qu'elle devait être le 20 mai 2020. Ce sera une série de rencontres virtuelles. Des vidéos/visites guidées sont déjà en cours de préparation.

Il n'y aura pas de 5 à 7 comme à l'habitude, mais certains parents seront interpellés pour participer à une rencontre pour savoir ce qu'ils connaissent du programme IB et comment celui-ci est perçu. Un documents Q&A sera partagé à cet effet avec les parents qui y participeront. Merci à Mme Salamé ainsi qu'à Mme Catherine et M. Alexis de tout préparer.

### 16. Dossiers des comités

- **Communication interne**

Mme Bélanger enverra l'accès au compte courriel du CÉ à Mme Bejaoui.

- **Sécurité aux abords de l'école**

Ce problème n'est toujours pas réglé au primaire, malgré tous les efforts déployés par des membres du CÉ et la direction adjointe.

Du côté du secondaire, Mme Laurin spécifie que le problème est sur la rue Côte-St-Antoine, où les voitures font des *u-turns* (principalement les parents de l'EIM, mais aussi ceux d'autres écoles). Les parents sont avisés directement dans leur voiture, et cela est mal reçu. Mme Lévesque propose à la direction d'aviser les parents par courriels que la police sera présente pour distribuer des constats. Mme Emond ajoute que plusieurs élèves du secondaire sont à vélo et que les automobilistes ne respectent pas la piste cyclable (les cyclistes se font reculer dessus).

Mme Lévesque remercie les directions adjointes qui font beaucoup pour ce dossier.

M. Elkharrim mentionne les problèmes de déneigement qui se fait souvent à l'heure de la rentrée des élèves – pour toutes les écoles. Mme Lévesque répond que le problème est plutôt à l'opposée pour l'EIMP car la rue de l'école est souvent déneigée lors de la dernière journée possible, et le remblai de neige provenant de l'intersection Queen-Mary est laissée devant l'entrée des élèves, ce qui cause beaucoup de désagrément. Mme Gray a fait plusieurs interventions à ce sujet auprès des autorités l'an passé. À l'EIMS, puisque l'école est collée sur l'hôtel de ville de Westmount, ce n'est jamais problématique.

Aucun membre du CÉ ne se porte volontaire pour ce comité. On posera la question au prochain CÉ. Mme Gray assure qu'elle continuera de s'occuper activement de ces problématiques.

M. Blais-Morin aborde les travaux de la STM qui auront lieu sur Décarie (projet KANO/centre d'entretien du métro). Il y a eu consultation publique la veille du CÉ. M. Claude précise que la STM va détruire un édifice sur Décarie et que l'accès se fera par là pour faire les travaux sous-terrain. Mme. Gray suit le dossier de près et avise que l'école a déjà rencontré les représentants de la STM. Le stationnement de la ville devant l'école ne sera pas touché, mais il y aura un petit accès (grosseur d'une garde-robe) qui servira de sortie de secours. Les travaux se feront plus au sud, passé la rue Snowdon. Lors de la consultation publique, Mme Gray a posé des questions sur le dynamitage, le béton, l'achalandage. Elle ajoute que les gens présents ont posés beaucoup de bonnes questions. Le projet sera complété en 2026.

Mme Bejaoui souligne que l'entrée du SDG est très glacée pendant l'hiver. Mme Gray répond que le concierge met beaucoup de sel. Mme Lévesque spécifie que l'année passée c'était vraiment mieux que les autres années, mais convient qu'il faut rester vigilant. M. Claude dit que chaque école est responsable de déneiger ses entrées, et que ça va mieux depuis l'an passé.

- **Travaux – PTRDI**

**Suivi à faire** avec le centre de services. Point reporté.

## INFORMATION

### 18. Surplus et déficits 2019-2020

Voir les tableaux joints. **(SVP joindre les tableaux)**

L'école a toujours été en bonne situation financière, mais cette année est particulière.

- Il y a eu un gros déficit au SDG du primaire puisque les employés étaient rémunérés pendant le confinement, mais que les parents ne payaient pas. L'école a cumulé un déficit de 80,000\$. À ce jour, le ministère a payé 40,000\$, et on ne sait pas encore pour le 40,000\$ restant. Cependant, nous ne sommes pas partis à -40,000\$ pour 2020-2021.
- Du côté du secondaire, le déficit est de 8,000\$ et sera complètement absorbé par le CSSDM.

M. Claude spécifie que les déficits sont plus importants encore dans une majorité d'école où les parents sont moins ponctuels pour les paiements au SGD et où le déficit augmente graduellement tout au long de l'année.

Le budget de fonctionnement de l'école n'a pas été coupé.

Cette année, le SD a dû engager plus de personnel afin de préserver les classes-bulles. Le financement devrait suivre puisqu'il s'agit de directives ministérielles.

Mme Lévesque propose l'adoption d'une résolution concernant le fond 4 afin de spécifier que le CÉ veut conserver l'argent se trouvant dans ce fond et a des projets qui y sont liés (+/- 14,00\$ au primaire et 4,500\$ au secondaire). Les projets comprennent des travaux d'aménagement pour la cour du primaire – reportés suite aux travaux annoncés.

Résolution visant le fonds 4 du primaire et celui du secondaire est proposée par M. Cyr et appuyée par Mme Vidal. Adoptée à l'unanimité.

### **19. Formation obligatoire pour les nouveaux membres parents au CÉ**

M. Claude enverra aux membres du CÉ le lien vers la formation obligatoire pour les nouveaux membres. Celle-ci sera virtuelle.

### **17. Projet éducatif**

Le point 17 a été malencontreusement omis – il sera traité maintenant.

Il s'agit d'un point statutaire et de l'information à ce sujet sera communiquée fréquemment.

L'étude de milieu et l'enquête de la communauté scolaire ont eu lieu en 2018-2019 afin d'établir les orientations et les objectifs du projet éducatif. La mise en place des moyens et actions pour l'atteinte des objectifs par l'équipe-école devait se faire l'an passé, mais celle-ci reprendra sous peu. Nous sommes présentement dans la phase de mise-en-œuvre.

Mme Lévesque demande d'envoyer le projet éducatif à tous les membres du CÉ.

Il est certain que la pandémie a causé un certain retard dans la mise-en-œuvre du projet éducatif et l'équipe-école a travaillé sur ce qui était prioritaire selon le contexte.

Y-a-t-il des journées pédagogiques dédiées au projet éducatif? Oui, deux, qui y touchent.

### **20. Comité de parents CSSDM**

M. Elkharrim a assisté à la première rencontre et spécifie qu'il n'y a pas grand-chose à rapporter. Il y a eu deux sujets de discussion principaux : la désignation des parents sur le CA du CSSDM et l'élection du Comité exécutif. Ont également été abordé la gratuité du transport lors des sorties scolaire et le manque de coordination élèves/parents pour les vacances de Noël.

M. Sardi ajoute qu'une discussion sur la réaffectation des orthopédagogues a aussi eu lieu. Il explique qu'il manque 84 enseignants en réadaptation scolaire + 42 réguliers au CSSDM. Les orthopédagogues ont donc été réaffectés à ces postes. C'est une décision à laquelle les parents et les enseignants s'opposent. Le Comité de parents et le Syndicat des enseignants demandent donc conjointement au CÉ d'adopter une Déclaration demandant au CSSDM de revenir sur sa décision.

Cette situation ne se présente pas à notre école car le poste d'orthopédagogue n'a pas été comblé au secondaire (donc aucune réaffectation) et que le poste au primaire est comblé.

La Déclaration sera envoyée aux membres du CÉ pour qu'ils puissent prendre le temps de la lire et s'il n'y a pas d'objection, les parents membres et substituts du CÉ manifesteront leur appui à la déclaration.

### **21. Comité des usagers du service de garde : Aucune intervention**

### **22. Vie de l'école**

#### **22.1 Retour sur la période d'inscriptions primaire et secondaire**

Les inscriptions sont complétées pour 2021-2022.

Au primaire, le tirage pour les places à eu lieu et les lettres d'acceptation/refus ont été envoyées.

Au secondaire, les examens ont eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre et le tirage pour les places sera fait sous peu.

Il y a eu beaucoup de fratries cette année (24 fratries sur 34 places en maternelles)  
Les examens en virtuel demandent beaucoup de préparation, mais ça s'est très bien passé.  
Mme Lévesque spécifie avoir fait la pige avec M. Claude (avec la liste de noms et le boulier pour une pige aléatoire).

### **22.2 Soutien aux élèves**

On a peu de ressources du CSSDM car nous avons peu d'élèves en difficultés dans notre école par rapport aux autres (élèves qui ont des cotes). Mais il y a des mesures ministérielles qui nous viennent en aide. Les mesures ministérielles ont augmenté ces dernières années et nous espérons que ça continue. Cependant, même si nous avons l'argent, encore faut-il qu'il y ait des ressources disponibles.

État de la situation :

- Psychoéducatrice : 3j/sem au primaire et 2j/sem au secondaire.
- Orthopédagogue : 3j/sem au primaire
- TES : 4j/sem au primaire
- TES x2 : 5 jours/sem au secondaire
- Orthophoniste : 1 jour/sem au primaire (vient du CSSDM)

Il manque donc un enseignant orthopédagogue au secondaire, mais il n'y a personne d'intéressé au poste pour le moment (il n'y a juste pas d'orthopédagogue). On essaie de pallier comme on peut.

Mme Lévesque remercie tous ces gens qui s'impliquent dans la vie de nos élèves.

### **VARIA**

**23. Correspondance :** Aucun point

**24. Date de la prochaine rencontre**

À confirmer

25. Levée de la séance : 21 :24